

onction ni préparation au départ, que constitue la noyade ou le suicide pour sauver son honneur, se substitue une mort exemplaire, précédée de gestes pieux qui garantissent l'accès au paradis.

De la façon dont sont accomplis ces gestes dépend la qualité du pèlerinage effectué. Dès sa promesse de don, Catherine Troadec précise qu'elle ne se contentera pas d'apporter à saint Mathurin des bannières et une ceinture de cire : « : « *Skubei ho ti var ma daoulin / A gerc'ho dour en ho pinsin* »<sup>160</sup>. La route vers le sanctuaire effectuée pieds nus, ou le plus souvent sur les genoux, constitue le principal élément de description, qui mêle dévotion et goût du pathétique. Iannik Kokard va au Folgoët et à Sainte-Anne-d'Auray « *diarc'henn, war ma zroad* »<sup>161</sup>, tandis qu'Andreo ar Bris va demander l'absolution à Saint-Jean-du-Doigt « *var penou e zaoulin* »<sup>162</sup>. La naufragée miraculée qui se rend à Moncontour se plie à cet exercice : « *Ter dro d'ann iliz a deuz gret, / Hag euz ar goad 'vije c'benillet ; / Euz hi daoulin 'koeze ar goad, / Ann daelou euz hi daoulagad* »<sup>163</sup>. L'intensité du geste tel qu'il est rapporté dans les complaintes de manière répétée – il apparaît dans plusieurs dizaines de versions appartenant à six chants-types<sup>164</sup>, dans une proportion qui dépasse largement le niveau de l'anecdote – ne semble pas même exagérée lorsqu'on la met en parallèle avec le témoignage des fabriciens de Moncontour : ceux-ci notent en 1613 que « plusieurs pèlerins qui viennent ordinairement en pèlerinage en ladite église font, par une grande dévotion et humilité, la procession à genoux à l'entour de lad[ite] église avec grande peine, tellement qu'il avait été anciennement fait faire une ceinture de platuns [?] de pierre verte pour soulager lesdits pèlerins » ; ils décident de refaire à neuf cet aménagement<sup>165</sup>. On trouve ailleurs la mention de pistes d'ardoises ou de tapis de mottes destinés au même usage et installés avant le jour des pardons<sup>166</sup>. Cette pratique est attestée en dehors de la Bretagne bretonnante, mais il existe bien une originalité bas-bretonne qui tient à l'exceptionnelle intensité du geste<sup>167</sup>.

<sup>160</sup> « Je balaierai à genoux votre maison, / J'irai prendre de l'eau pour votre bénitier », CC44.

<sup>161</sup> « Sans chaussures, à pied » (EG), L46.

<sup>162</sup> « Sur ses genoux » (EG), P91.

<sup>163</sup> « Elle a fait trois fois le tour de l'église, Et on aurait pu la suivre aux traces de son sang ; / De ses genoux coulait le sang, / Et de ses yeux tombaient les larmes », L22.

<sup>164</sup> Chants-types n°132, 212, 320, 321, 355, 1166.

<sup>165</sup> Archives paroissiales de Moncontour, citées dans : PROVOST, 1998, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, p. 79.

<sup>166</sup> Mentions relevées dans les comptes de fabrique de l'église de Bourbriac en 1595 et 1596, de la chapelle Saint-Thy de Cléder-Cap-Sizun en 1640, 1641 et 1643 et de l'église Saint-Mathurin de Moncontour en 1613. Citées dans : PROVOST, 1995, *Le pèlerinage en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, p. 199.

<sup>167</sup> Elle est relevée à Nantes, mais elle semble toutefois exceptionnelle en Haute-Bretagne. Même ouvrage, p. 199. Pour d'autres exemples de cette pratique, voir notamment les commentaires d'Anatole Le Braz dans l'introduction des *Soniou* de Luzel, au sujet de la chanteuse Marc'harit Fulup, pèlerine par procuration qui connaît parfaitement les différentes façons de réaliser ces pèlerinages à genoux en fonction du statut du demandeur. Ainsi, les voyages effectués à la place d'une mort doivent être faits « en ayant soin de procéder à l'encontre du soleil, car le tour dans le sens de l'astre ne se fait que pour les vivants ». LE BRAZ, 1890 (1971), *Chants et chansons populaires de la Basse-Bretagne. Soniou I*, p. XXIII. Voir également sur ce point la courte notice de : CASTEL, 1978, « *Le tour de l'église* ». Le pèlerinage pieds nus à Saint-Yves-de-Vérité à Tréguier est signalé dans une procédure criminelle citée dans : PLESSIX-BUISSSET, 1995, « *La délinquance dans les auberges en Bretagne au XVIIIe siècle* », p. 187.

Cette rareté explique l'intérêt tout particulier que l'on peut porter à la relation entre des chants-types recueillis des deux côtés de la frontière linguistique, l'un en breton et l'autre en français, qui décrivent des pratiques de pèlerinages à genoux.

En Basse-Bretagne, il s'agit de la *gwerz* déjà mentionnée sur Marguerite Laurent. Une version, recueillie par Jean-Marie de Penguern à Taulé en 1851 auprès de Louisa Herviou, condense dans un texte relativement concis de 37 vers de très nombreux motifs liés à la relation aux saints qui ont été abordés jusqu'à présent : les prières à sainte Anne, le miracle, le pèlerinage à genoux et la fin édifiante.

### Maharid Loranç

*Maharid Loranç zo bed tri de deus ar grouk*<sup>168</sup>  
*Dre grass Santez anna nen deus ket bed a drouk*<sup>169</sup>

*Eun devez eur c'hloarek o tremen ar potenç*  
*Benos Doue var da c'hene maharidig Loranç.*

*- Neket red dit kloaregik pedi gant va hene*  
*Me zo ken dispos aman vel ma zout te aze.*

*Kers al lesse kloaregik, kers al lesse dan noblanç*  
*Na da lakat va distaga na dimeus ar potenç*

*Pa kano eur c'habon rostet tre ar plad hag ar ber*  
*Neuse te vezo kredet kloaregik ar*<sup>170</sup> *queier.*

*Pa gano ar c'habon rostet en kreis entre an daou Plad*  
*Neuze te vezo kredet kloaregik a gaouiat.*

*Na ne voam ni ket hoas peurechu a leina*  
*Hag ar c'habon rostet a kommenç da kana*

*Kemen se a signifi, e lar d'he pot merchossi*  
*Dib dime va inkane ma zin peteck beni.*

*- Deud geni me maharid deud ganeme dam zi*  
*Me lakei va cheghiner da ficha ho dijuni*

*- Me ne meus defot da zebri ken neubent da c'heva*  
*Ken a vin bed dar folgoët a da Santez Anna.*

*Deud ganeme Maharid var gein ma inkane*  
*a me ho kasso d'ar Folgoët a da Santez Anne.*

*Na din var gein inkane ken neubent na zin var droad*  
*V ar beno va zaoulin noas mar gel va c'halon pad.*

*Kris a vije ar galon a kris ma na welche*  
*he gweret Santez Anna an hini a vije*

### Marguerite Laurent

Marguerite Laurent est restée trois jours pendue :  
Par la grâce de sainte Anne, elle n'a eu aucun mal.

Un jour, un clerc passe devant la potence :  
« Que Dieu bénisse ton âme, Marguerite Laurent.

- Ce n'est pas nécessaire, cher clerc, de prier pour mon âme,  
Je suis autant à mon aise que tu n'es là.

Va-t-en de là, cher clerc, va-t-en au manoir  
Pour me faire détacher de la potence. »

« Quand un chapon rôti chantera entre le plat et la broche,  
Alors, jeune clerc, on croira tes mensonges !

Quand chantera le chapon rôti entre les deux plats,  
Alors on te croira, clerc menteur. »

Nous n'avions pas encore fini de déjeuner  
Que le chapon rôti commence à chanter.

Il dit alors à son garçon d'écurie :  
« Selle-moi mon cheval pour que j'aie la trouver.

Venez avec moi, Marguerite, venez chez moi,  
Je vous ferai préparer un déjeuner par mon cuisinier.

- Je n'ai pas d'appétit ni envie de boire  
Tant que je ne serai allée au Folgoët et à Sainte-Anne.

- Venez avec moi, Marguerite, sur mon cheval  
Et je vous conduirai au Folgoët et à Sainte-Anne.

- Je n'irai pas à cheval, non plus à pied,  
Mais sur mes genoux nus, si mon cœur peut le supporter. »

Il aurait le cœur cruel, celui qui ne pleurerait,  
S'il était dans le cimetière de Sainte-Anne,

<sup>168</sup> P27. Coll. Penguern, BnF, ms. 89, f. 132-133.

<sup>169</sup> Ce premier couplet est ajouté en petites lettres entre le titre et le couplet suivant.

<sup>170</sup> Ce terme est raturé.

*Welet ar c'hoad ag ar min bez ho rucha  
Gant daoulin maharit Loranç o voada.*

En voyant le bois et la pierre tombale rougir  
Sous les genoux de Marguerite Laurent qui saignent.

*Neb rus e ve ar fumelen e iafe di ie goude*

Bienheureuse celle qui s'y rendrait aussi après elle !

*Kris a vije ar galon a kris ma na voelche  
Bars er goëret ar Folgoat an hini a vije*

Il aurait le cœur cruel, celui qui ne pleurerait,  
S'il était dans le cimetière du Folgoët,

*Goelet ar greanigou nag ive o ruïal  
Gant Daoulin maharit a voa ho voada.*

En voyant les gravillons rouler  
Sous les genoux de Marguerite qui saignent.

*Na pa voa ie arruet e kichen an or vras  
- echu e va finigen ma vijen bed he gras.*

Et quand elle fut arrivée près de la grand-porte :  
« Ma pénitence est finie, puissè-je être en grâce ».

*Ar c'bleïer komanç bralla ne voa den var ho zro  
An orjou digeri eb den nag alc'houecho.*

Les cloches se mettent en branle sans que personne ne les  
actionne,  
Les portes s'ouvrent sans personne pour les ouvrir et sans clefs.